



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,  
DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

Direction générale des personnels,  
des statuts, de l'organisation administrative  
et de l'enseignement spécial.

Aux Chefs des établissements  
d'enseignement de la Communauté française

Service de gestion des personnels enseignant et assistant.

Nos réf.: 01/GN

15679 0324

Objet : Congés, disponibilités et absences des membres du personnel soumis au Statut du 22 mars 1969

Madame,  
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, sous ce pli, quelques exemplaires du formulaire CF-CAD, qui remplace tous les formulaires de demande de congé, de disponibilité, et d'absence de longue durée.

Il convient d'utiliser exclusivement ce formulaire CF-CAD pour l'introduction de toute nouvelle demande, sur simple photocopie, en deux exemplaires.

Les demandes déjà introduites à l'aide des formulaires valables antérieurement sont prises en considération et ne doivent pas être réintroduites.

J'attire votre attention sur la précision nécessaire lors de l'introduction de toute demande de modification des prestations : il y a lieu de ne solliciter que des congés, disponibilités ou absence admissibles, dont la liste est reprise au verso du formulaire CF-CAD.

Le libellé exact et complet doit, par conséquent, être repris en regard de la rubrique correspondante sur le formulaire.

Par ailleurs, le numéro de matricule complet, c'est-à-dire reprenant les quatre derniers chiffres également, doit y figurer, pour éviter toute confusion possible.

Enfin, le formulaire CF-CAD est toujours à introduire par la voie hiérarchique, revêtu de l'avis et de la signature du chef d'établissement.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments tout dévoués.

Le Directeur général,

Georges NOEL



# **LISTE DES CONGES, ABSENCE ET DISPONIBILITES**

---

---

## **\*CONGES**

Congé pour prestations réduites 2 enfants -14 ans (AE 22-6-89)  
Congé pour prestations réduites à l'âge de 50 ans (AE 22-6-89)  
Congé pour adoption ou tutelle  
Congé pour allaitement  
Congé pour exercer des fonctions au sein d'un cabinet ministériel  
Congé exceptionnel  
Congé exceptionnel pour cas de force majeure  
Congé pour motif impérieux d'ordre familial  
Congé pour mission dans l'intérêt de l'Enseignement  
Congé pour mission dans l'intérêt de l'Enseignement avec trait à rembourser  
Congé pour mission dans l'intérêt de l'Enseignement sans traitement  
Congé pour suivre des cours  
Congé pour suivre des cours à la Protection Civile  
Congé pour stage  
Congé pour exercer une activité syndicale  
Congé pour se présenter aux élections  
Congé pour présenter les épreuves prévues par l'arrêté royal du 22 mars 69  
Congé pour exercer une activité au sein d'un groupe politique  
Congé pour mission dans un organisme de jeunesse  
Congé pour interruption de carrière complète  
Congé pour interruption de carrière partielle  
Congé pour exercer des prestations au corps de protection civile  
Congé pour prestations réduites pour raisons de convenances personnelles  
Congé pour prestations réduites pour raisons sociales et familiales  
Congé de promotion sociale  
Congé pour mission dans le cadre de la formation continuée

## **\*ABSENCE**

Absence de longue durée pour élever ses enfants

## **\*DISPONIBILITES**

Disponibilité précédant la pension de retraite (AE 22-6-89)  
Disponibilité pour mission spéciale avec traitement remboursé trimestriellement  
Disponibilité pour mission spéciale dans une école européenne  
Disponibilité pour raison de convenances personnelles  
Disponibilité pour mission spéciale sans traitement d'attente  
Disponibilité pour mission spéciale avec traitement d'attente  
Disponibilité pour mission spéciale à l'école du SHAPE